

## Le second C de CFTC : Sommes-nous un syndicat confessionnel ?

**Le syndicat CFTC Centrale Finances est au coeur de la confédération CFTC dont il anime et fait vivre les valeurs au quotidien pour les agents relevant de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.**

**Il n'est pas rare que les agents que nous rencontrons nous posent la question, la plupart du temps de bonne foi, consistant à savoir si notre syndicat est confessionnel voire réservé aux seuls agents chrétiens.**

**Puis la question se double d'une seconde : ce que vous revendiquez n'entre-t-il pas en contradiction avec le principe de laïcité, l'une des valeurs cardinales du service public ?**

Il n'est pas inutile, il peut même paraître sain, qu'un syndicat fasse le point sur ses fondamentaux, afin d'apporter les explications visant à répondre aux interrogations légitimes qu'ils suscitent.

Si la CFTC se revendique des valeurs chrétiennes, elle est fermement attachée à la laïcité et n'est en aucun cas un syndicat confessionnel. **Tous les agents sont les bienvenus** avec leur parcours, avec leur histoire, avec leur vie privée et leurs convictions philosophiques et religieuses. En effet, pour la CFTC, chaque personne est avant tout une richesse unique et irremplaçable.

Par "valeurs chrétiennes", nous entendons la doctrine sociale chrétienne qui concerne au premier plan la vie professionnelle, la place légitime qui doit revenir à chacun dans une communauté de travail comme celle de nos ministères. Plus précisément, la CFTC défend et pratique le principe de subsidiarité, et considère que les difficultés doivent d'abord se résoudre de manière concrète, par des initiatives locales.

Toute organisation, quelle qu'elle soit, repose sur un socle de valeurs essentielles constituant sa raison d'être et son identité. Tandis que certains font reposer le devenir historique sur le marxisme, la lutte des classes et le conflit systématique voire "systémique", il en va tout autrement pour nous. Pour la CFTC, le progrès véritable passe par un dialogue constructif, seul capable de dégager des solutions concrètes et raisonnables. Dans notre perspective, le conflit et la grève ne sont que d'ultimes recours, lorsque le dialogue devient manifestement impossible et si l'enjeu le justifie.

De même, la CFTC a toujours défendu avec insistance le primat absolu de la personne humaine sur les considérations liées à la rentabilité, aux mécanismes économiques ou à la technique. Tous ces éléments sont excellents pourvu qu'ils demeurent au service de la personne humaine dans sa richesse, dans son intégralité et sa complexité, sans réduire celle-ci à l'état de simple instrument ou de simple rouage d'une vaste machinerie économique, technologique ou administrative.

A ce titre, elle soutient chaque personne, qu'elle soit fonctionnaire ou contractuelle, dans ses aspirations, ses attentes, sa particularité, sa sensibilité, son vécu singulier et irremplaçable.

C'est en vertu de ce rôle de proximité, et sur la base de nos valeurs, que nous nous efforçons de toujours placer la personne au cœur de notre vie professionnelle et syndicale, de notre action quotidienne, de nos initiatives et de nos revendications.

**Notre spécificité est d'accorder la priorité aux interventions personnalisées et de proximité, avec tout ce que cela implique en termes de prise en compte des difficultés rencontrées concrètement par la personne qui nous sollicite afin de proposer des solutions à la fois justes et raisonnables pour tous.**